



Hénin-Beaumont

Mairie d'Hénin-Beaumont

1 Place Jean Jaurès

BP 90109 - 62252 Hénin-Beaumont Cedex

Pôle Vie Locale

Service Manifestations

Affaire suivie par :

Doriane VIVARD

Tél. : 03.21.74.87.27

doriane.vivard@mairie-heninbeaumont.fr

Objet : Mise en concurrence de l'occupation du domaine public

Hénin-Beaumont le

28 JUIN 2018

Madame, Monsieur,

La municipalité d'Hénin-Beaumont met à disposition son domaine public à l'occasion du marché aux puces du « quartier de la gare » organisé par la municipalité. Le marché aux puces se déroulera le dimanche 9 septembre 2018. Sur ce marché aux puces, 10 emplacements seront délivrés pour y accueillir une activité commerciale.

Dans ce souci de qualité, d'hygiène, de respect des riverains et des visiteurs, la municipalité d'Hénin-Beaumont a mis en place un dossier de candidature prenant en considération l'ordonnance N° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1^{er} juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public. Pour ce faire, le dossier d'inscription sera évalué selon les critères suivants :

- 20% sur l'expérience professionnelle,
- 20% sur l'intérêt de la manifestation,
- 30% sur les produits proposés,
- 30% sur la provenance des produits proposés.

Dans ce dossier de candidature, il vous est demandé de renseigner les articles que vous souhaitez vendre, mais vous avez également la possibilité de faire des propositions d'articles qui seront appréciés par la commission de sélection.

Votre candidature sera étudiée à partir de :

1. L'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
2. Des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement,
3. De photographies significatives représentant vos articles et illustrant votre outil de vente.

Dans un souci d'harmonisation et d'attractivité, la commission de sélection des candidatures, se réserve la possibilité de refuser les candidatures qui proposeraient une duplication d'un espace de vente comportant les mêmes produits, les activités non assurées et non réglementées. Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle ou d'un courrier de refus le cas échéant.

Dossier complet à retourner avant le vendredi 31 août 2018 à 17h00, délai de rigueur, à l'attention de :
Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont
Mise en concurrence du domaine public
1 place Jean Jaurès
62110 HENIN BEAUMONT

Je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de mes respectueuses salutations.

Steeve BRIOIS

Maire d'Hénin-Beaumont
Député Européen





Hénin-Beaumont

DOSSIER DE CANDIDATURE

Mise en concurrence du domaine public

Marché aux puces de la Ville

Date de réception de la demande / /

Date limite d'inscription le 31/08/2018 à 17h00

- Rue Pasteur
- Place Carnot
- Place Jean Jaurès
- Rue Elie Gruyelle
- Avenue Victor Hugo
- Rue Roger Salengro
- Rue Lamartine

Informations personnelles :

Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse : n°..... rue.....

Code postal : Ville :

Téléphone :

Tél portable (du responsable) :

E-mail :

Site web :

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES :

Nom d'enseigne :

N°..... rue :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax.....

E-mail :

Documents nécessaires :

La recevabilité d'une inscription est liée impérativement à l'envoi du dossier complet comprenant :

- Fiche administrative dûment remplie
- Extrait « K bis » de l'année en cours
- Plan et emprise au sol de votre surface de vente
- Attestation d'assurance multirisque de l'année en cours (responsabilité civile, incendie, vol et vandalisme)
- Liste complète des produits proposés (seuls les produits figurants sur la liste seront acceptés à la vente)
- Prix de vente indicatif proposé au public (carte des menus détaillée)
- Photographies des produits et des précédents espaces de vente (origine des fournisseurs)
- Argumentation relative à l'acceptation de votre dossier :

J'atteste sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts et conformes à la réglementation en vigueur.

Fait à.....

Le.....

Signature et tampon:

Cadre réservé à la commission d'attribution des emplacements

Dossier complet : **Oui** **Non**

Décision de la commission :

- accepté :**
- en attente :**
- refusé :**
- Commentaires :**

.....

.....

.....

.....

